

## Revue de presse du 16 octobre 2015

NATIONAL .....	3
Les histoires sans fin / 35 éditeurs jeunesse s'associent pour les réfugiés .....	3
Libération / George Brown, la mort discrète d'un «évadé du ghetto» .....	3
Le Monde / Le Sénat avance sur la régularisation des prostituées étrangères .....	4
Le Monde / Loi contre la prostitution : la régularisation des prostituées étrangères en débat.....	5
Le Patriote résistant / à bâtons rompus avec Geneviève Jacques .....	7
MetroNews / #OnFerme, ce groupuscule d'extrême droite qui encourage à dégrader les centres pour réfugiés.....	9
L'Express / "On ferme!", ce collectif anti-migrants qui abuse de la colle .....	10
La Dépêche / #OnFerme, ce collectif d'extrême-droite qui s'amuse à vandaliser les abris pour migrants.....	11
L'OBS / Des anti-migrants collent les serrures des ONG : ils risquent au moins 2 ans de prison.....	12
13/10/2015 Stella Bisseuil .....	12
Le Monde / De la « jungle » de Calais à la douceur du Sud : Daoud, Younès, Mika... racontent leur intégration réussie .....	13
Mediapart / Le camp de Rivesaltes, un concentré des horreurs faites aux réfugiés .....	15
Le Monde / Livres en bref.....	20
RTL / La journaliste française qui a reçu un coup de fil du pape .....	20
REGIONAL .....	23
La Voix du Nord / Arras Solidarité Réfugiés : le combat pour la différence continue... dans l'indifférence.....	23
La République des Pyrénées / Accueil de réfugiés : la vallée s'organise.....	23
La République des Pyrénées / Vallée d'Aspe : élus et citoyens veulent créer un collectif pour l'accueil des réfugiés .....	24
La Dépêche / «Les fichiers des juifs partaient à la décharge» .....	24
La Dépêche / Rivesaltes : en mémoire des «indésirables» .....	25
Le Parisien / La Courneuve : Buffet défend une loi pour les femmes étrangères.....	26
Alsace.fr / Mobilisation pour les migrants.....	26
Le Journal du centre / 150 personnes mobilisées à Nevers pour dénoncer les menaces d'expulsion	27
La Dépêche / «Laurette 1942» : l'émouvant docu-fiction ce soir au Ventura .....	27

La Marseillaise / Dans le Var, la Cimade lance un cri d'alarme toujours pas entendu .....	28
Sud Ouest / Bordeaux : le camp des Sahraouis en partie démantelé .....	29
Le Journal de Mayotte / Trois personnalités nommées à l'Observatoire de l'immigration à Mayotte .....	30
Sud Ouest / Vers l'accueil de familles de réfugiés.....	31

### **Les histoires sans fin / 35 éditeurs jeunesse s'associent pour les réfugiés**

14/10/2015 Fred Ricou

Une bonne action collective...

Dans les pas de l'opération lancée par les deux auteurs anglo-saxons, Patrick Ness et John Green dont nous avons parlé au début du mois de septembre, trente-cinq éditeurs jeunesse français s'associent pour aider les réfugiés.

Dans un communiqué, les éditeurs veulent « réaffirmer des valeurs fortes d'accueil et de solidarité » pour ainsi expliquer à leur public « les enfants, les jeunes lecteurs et les adultes qui les entourent, les fondements et les enjeux de cette actualité ».

Ce collectif d'éditeurs proposera un livre vendu 3€, Eux, c'est nous.

L'intégralité des ventes se reversé à la CIMADE qui œuvre depuis 1939 pour faire acte de solidarité active avec les migrants, les réfugiés, et les demandeurs d'asile.

Ce livre paraîtra le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant.

Daniel Pennac, acteur majeur de cet ouvrage, proposera un texte « vibrant » pour « réfléchir et raisonner ». Puis, les auteurs Carole Saturno et Jessie Magana proposeront un acrostiche avec les huit lettres du mot RÉFUGIÉS « expliquant les situations vécues par ces hommes, ces femmes et ces enfants en souffrance ».

Les illustrations seront réalisées par Serge Bloch, illustrateur, mais également dessinateur pour la presse et l'édition en France comme à l'étranger.

### **Libération / George Brown, la mort discrète d'un «évadé du ghetto»**

14/10/2015 François-Xavier Gomez

La France avait refusé d'extrader en 1978 ce militant des droits des Noirs qui avait fui les Etats-Unis en détournant un avion.

Quelques lignes dans Libération de ce mercredi, page 17, dans la rubrique Carnet. L'avis de décès de George Brown, transmis par ses proches, précise qu'il «était l'un des 4 de Fleury. Il s'est évadé définitivement le 9 octobre. Il avait 71 ans. Il sera incinéré ce jour au cimetière du Père-Lachaise». Le texte mentionne aussi le livre dont il était le coauteur, Nous Noirs américains évadés du ghetto.

La précédente mention de George Brown dans nos colonnes remonte à novembre 1978, à l'occasion du procès d'assises des «Quatre de Fleury». Qui étaient-ils ? Des militants des droits des Noirs emprisonnés à Fleury-Mérogis et dont les Etats-Unis réclamaient l'extradition. Ils n'étaient pas

membres du parti des Black Panthers, comme on l'a souvent écrit, ni de sa branche armée, la Black Liberation Army, mais des activistes suffisamment déterminés pour détourner un avion de ligne le 31 juillet 1972.

Fuir la guerre du Vietnam

En fait, ils étaient cinq : les époux Jeane et Melvin McNair, le couple formé par Joyce Tillerson et George Brown, et George Wright. Plutôt, ils furent huit : Joyce avait emmené sa fille de 2 ans, et Jeane et Melvin leurs enfants de 1 et 2 ans. Leur intention était moins de marquer les esprits par un coup d'éclat que de fuir le pays du racisme, et la guerre du Vietnam pour les hommes. Le vol Delta Airlines 841 qui reliait Detroit à Miami prolongea sa route, après libération des passagers, vers Alger, à l'époque refuge des combattants anti-impérialistes.

Jeane et Melvin McNair, qui refirent leur vie en Normandie, avaient raconté à Libération leur histoire en 2012, à l'occasion de la diffusion par France 3 d'un beau documentaire, la Révolte et l'Exil, de Maia Wechsler. «Quand nous avons décidé de nous enfuir, la consigne était : surtout, pas de violence, avait confié Melvin. Des armes, nous en avons, mais nous n'avons menacé personne, le simple fait de les montrer était dissuasif.»

Le retour en Afrique sera de brève durée, l'Algérie ne tenant pas à héberger ces militants au moment où elle négocie la reprise de ses relations diplomatiques avec Washington. Les cinq se cachent en France, aidés par un réseau solidaire. En 1978, ils décident, à l'exception de George Wright, de quitter la clandestinité. Ils publient leur livre-témoignage au Seuil, et demandent le statut de réfugiés politiques. Qui leur est refusé. Arrêtés, ils sont jugés à Paris lors d'un procès largement relayé par les médias. Leur comité de soutien réunit le gotha de la gauche : Jean-Paul Sartre, Yves Montand, Simone Signoret...

Travail social et lutte contre l'apartheid

La cour reconnaît les motivations politiques de quatre pirates de l'air. Les femmes seront condamnées à deux ans avec sursis, les hommes à cinq ans ferme, qu'ils purgeront partiellement. La justice française avait néanmoins refusé leur extradition. Les époux McNair se réinsèrent à Caen (Calvados), où ils mènent un travail social exemplaire dans le quartier populaire de la Grâce de Dieu. Un autre documentaire en témoigne : les Enfants de la Grâce de Dieu, de Delphine Aldebert.

Joyce Tillerson, de son côté, travaille à la Cimade, puis entre au bureau parisien de l'ANC, le parti de Nelson Mandela. Quand l'apartheid est aboli, elle travaille à l'ambassade sud-africaine à Paris, et meurt en 2000. George Brown a pour sa part mené une existence discrète. Il s'était marié en 2010 à la mairie du XXe arrondissement de Paris. La cérémonie avait été célébrée par la conseillère municipale George Pau-Langevin, actuelle ministre des Outremer [et non ministre déléguée à la Réussite éducative, comme indiqué à tort dans un premier temps] qui avait, en 1978, fait partie de l'équipe d'avocats qui avaient défendu les «Quatre de Fleury».

## **Le Monde / Le Sénat avance sur la régularisation des prostituées étrangères**

15/10/2015 AFP

Le Sénat a refusé en deuxième lecture, mercredi 14 octobre, la pénalisation des clients de prostituées, par 190 voix défavorables contre 117. Cette mesure, voulue par le gouvernement et votée deux fois par l'Assemblée en deux ans de procédure, prévoit une amende de 1 500 euros pour tout achat d'actes sexuels. Elle a divisé à gauche comme au sein du gouvernement. L'ensemble du groupe Les

Républicains (LR) a voté contre.

La chambre à majorité de droite n'a cependant pas uniquement fait blocage : elle a été plus loin que l'Assemblée sur un autre débat initié par ce projet de loi, qui concerne la délivrance de titres de séjour aux personnes prostituées de nationalité étrangère.

Une mesure de protection pour l'immense majorité des prostituées

Celles-ci représentent l'immense majorité des prostituées en France (90 %), selon la Cimade, l'une des principales associations de défense des étrangers. L'Assemblée avait voté un amendement autorisant la délivrance de titres temporaire (6 mois) sous condition : ces personnes devaient cesser de se prostituer. La chose n'était pas systématique : le préfet devait en décider.

La Cimade jugeait inutile ce dispositif, censé les protéger. Elle estimait que les députés prenaient les choses à l'envers : le titre de séjour devait permettre aux personnes prostituées, selon elles, d'entrer dans un cycle d'insertion professionnel. Le débat se déroulait dans un contexte de crispation sur le statut des étrangers en France. Le Sénat a cependant écouté la critique associative : il supprime l'exigence de cessation d'activité. Il la remplace par la demande d'« un effort réel ».

Le délit de racolage supprimé

Les sénateurs ont également accepté la suppression du délit de racolage instauré par Nicolas Sarkozy. Ce dernier fait l'unanimité contre lui parmi les associations de terrain, mais les policiers souhaitent le maintenir, affirmant qu'il aide à identifier proxénètes et filières. En première lecture, les sénateurs l'avaient maintenu contre l'avis des députés.

Dernier vote pour le Sénat

La ministre de la santé, Marisol Touraine a prévenu qu'elle défendrait encore la pénalisation des clients, mesure phare du projet. « Une loi qui protège les prostituées et responsabilise les clients reste nécessaire », a-t-elle dit après le vote. Le texte devra faire l'objet d'une commission mixte paritaire (7 députés, 7 sénateurs) chargée de trouver une version commune. En cas d'échec, c'est l'Assemblée qui aura le dernier mot.

Le blocage administratif des sites Internet réintroduit

Les sénateurs ont également réintroduit le blocage administratif – c'est à dire sans l'autorisation d'un juge – de sites Internet de prostitution. Cette mesure avait été supprimée par l'Assemblée. Les sénateurs précisent que ces blocages devront viser des sites permettant aux réseaux de traite et de proxénétisme d'organiser leur activité.

## **Le Monde / Loi contre la prostitution : la régularisation des prostituées étrangères en débat**

13/10/2015 Par Julia Pascual

Alors que la proposition de loi sur la lutte contre la prostitution passe en deuxième lecture au Sénat – majoritairement à droite – à partir du mercredi 14 octobre, énième étape d'un processus législatif commencé il y a deux ans, les débats se concentrent à nouveau sur la mesure phare de ce texte porté par la députée socialiste Maud Olivier (Essonne) : la pénalisation des clients de prostituées. Au risque de négliger un autre aspect de la loi, ayant trait à la situation administrative des personnes étrangères se prostituant.

Mardi 13 octobre, quelques militants féministes, issus du Mouvement du Nid, d'Osez le féminisme ou encore des Effrontées, ont organisé un happening devant le Sénat pour inciter les élus à rétablir dans le texte de loi l'amende de 1 500 euros pour tout achat d'actes sexuels. Cette disposition, voulue par le gouvernement et votée par l'Assemblée nationale, est systématiquement retoquée par les sénateurs. Elle a encore été supprimée mercredi 7 octobre en commission spéciale sénatoriale, celle-ci ayant considéré « qu'une telle mesure risquait de placer les personnes prostituées dans un isolement plus grand et, par conséquent, dans des conditions plus dangereuses ». La mesure sera rediscutée en séance via des amendements.

Conditionné à l'arrêt de la prostitution

Mais la disposition qui a le plus fait l'objet d'amendements est autre : elle concerne la délivrance de titres de séjour aux personnes prostituées de nationalité étrangère. Comme le rappelle la Cimade, une des principales associations de défense des étrangers, dans un communiqué paru mardi 13 octobre : « Près de 90 % des personnes prostituées sont de nationalité étrangère, et parmi elles, une majorité de personnes sont dépourvues de titre de séjour. Les mesures favorisant la régularisation sont donc essentielles pour protéger les victimes de proxénétisme et de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. »

A ce sujet, le texte voté par l'Assemblée nationale prévoit qu'« une autorisation provisoire de séjour d'une durée minimale de six mois peut être délivrée » à la personne qui, « ayant cessé l'activité de prostitution, est engagé(e) dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ».

Il s'agit donc d'une disposition conditionnée à l'arrêt de la prostitution et non automatique puisque la délivrance du titre est laissée à l'appréciation du préfet. « Cela ne va servir à rien », juge sévèrement Violaine Husson, responsable des actions pour les femmes migrantes à la Cimade. « Dans la pratique, si les personnes n'ont pas de titre de séjour, elles ne peuvent pas avoir d'hébergement, ni de suivi social ou même médical et entamer une insertion professionnelle. Ça nous paraît donc incohérent de demander la cessation d'activité de prostitution pour bénéficier de ce titre. »

Appel d'air

Plusieurs amendements – de la sénatrice EELV Esther Benbassa, du socialiste Jean-Pierre Godefroy et de la communiste Laurence Cohen – ont été déposés et prévoient la délivrance de plein droit d'une autorisation provisoire de séjour d'un an, non conditionnée à la cessation stricte de l'activité de prostitution. Ceux qui s'y opposent considèrent qu'ils peuvent constituer un appel d'air. « Sous prétexte de ne pas vouloir faciliter la prostitution en accordant un droit au séjour, les parlementaires proposent d'encadrer strictement l'attribution des titres de séjour, considérant que ce dispositif serait détourné par les réseaux de traite », regrette la Cimade dans son communiqué.

Laurence Cohen analyse ces résistances : « On est dans un climat très tendu à l'égard des personnes condamnées à l'exil. On considère l'étranger comme quelqu'un qui resquille et les prostituées comme des délinquantes. »

D'après un dispositif déjà existant, une personne prostituée peut obtenir une carte de séjour si elle coopère avec la police pour démanteler un réseau de traite, à travers le dépôt d'une plainte ou d'un témoignage. Dans les faits, les préfetures y ont peu recours : « En 2014, sur les 210 000 nouveaux titres de séjour accordés, seulement 63 ont été délivrés sur ce motif, toute situation d'exploitation confondue, rappelle la Cimade. Ce chiffre est ridiculement bas quand on sait qu'entre 20 000 et 40 000 personnes se prostituent en France, principalement des personnes en situation irrégulière. »

# Le Patriote résistant / à bâtons rompus avec Geneviève Jacques

09/10/2015 Propos recueillis par Irène Michine

Comment accueillir les migrants qui affluent en Europe ? Comment faire face à la catastrophe humanitaire à laquelle nous assistons ? Pour tenter d'éclairer ce phénomène historique d'une grande complexité, nous avons posé fin septembre quelques questions à Geneviève Jacques, présidente de la Cimade, une organisation qui, depuis le début de la Seconde Guerre mondiale, travaille sur le terrain pour défendre la dignité et les droits des opprimés et des exploités, des réfugiés et des migrants.

La Cimade et d'autres organisations humanitaires ont lancé des cris d'alerte pour mobiliser pouvoirs publics et citoyens sur « le devoir d'hospitalité » envers les réfugiés qui affluent en Europe, provoquant la plus grave crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale. Avez-vous l'impression d'avoir été entendus ?

Nous avons noté un début de prise de conscience dans la société civile depuis la diffusion de la photo du petit garçon syrien retrouvé mort sur une plage turque. C'est l'étincelle qui a réveillé quelque chose qui existait déjà chez beaucoup de gens, mais qui ne savaient pas trop comment analyser et comprendre la situation que nous vivons. Or nous sommes face à un événement exceptionnel, qui impose des réponses exceptionnelles, et, à cet égard, nous n'avons pas l'impression d'avoir été entendus par les pouvoirs publics. Nous pensons que seule la société civile pourra faire bouger les politiques. C'est ce qui s'est passé en partie en Allemagne où Angela Merkel a eu le courage politique d'ouvrir la porte aux réfugiés parce qu'elle avait le soutien d'une large part de l'opinion, laquelle était elle-même encouragée par la parole de la chancelière. En France nous n'en sommes pas encore à ce stade de dynamique vertueuse.

Que vous inspirent les mesures qui ont été annoncées ?

Actuellement notre préoccupation première – et là nous abordons un thème qui est proche de l'éthique de votre Fédération – c'est le danger de voir se reformer la figure de « l'indésirable étranger ». Nous entendons des discours tendant à faire une partition étanche entre les « bons », les réfugiés politiques, en gros ceux venant de Syrie et d'Irak, et tous les autres, qui seraient des migrants économiques à rejeter et à renvoyer chez eux. Nous sommes opposés à cette dichotomie simpliste qui apparaît hélas comme allant de soi et pleine de bon sens. Quand on connaît la réalité du terrain et toute la complexité des raisons qui poussent les gens à prendre des risques – et dans le cas présent pour sauver leur vie – il serait illusoire et injuste de faire des catégories exclusives les unes des autres. Je ne dis pas qu'il ne faut pas accueillir les Syriens et toutes les personnes qui peuvent prétendre au statut de réfugié selon la Convention de Genève ! Mais face à cet exode massif, il y a des raisons éthiques qui, sans contrevenir au droit international, demandent une interprétation tenant compte de la réalité.

La France devrait accueillir 30 000 demandeurs d'asile, est-ce un chiffre qui vous paraît plausible ? Manuel Valls l'a confirmé récemment à la télévision – 30 000 et pas plus. Mais que dirons-nous au 30 001<sup>e</sup> Syrien ou Irakien ? Que nous sommes au complet, que la barque est pleine ? Ce qui serait d'ailleurs tout à fait contraire au droit d'asile... Nous avons donc ce chiffre de 30 000 personnes pour la France et de 120 000 au total pour l'Europe. Or, on sait bien que 500 000 personnes – c'est le chiffre qu'on n'arrête pas de donner depuis une semaine mais il ne cesse d'augmenter en réalité – sont déjà sur le territoire européen. Quid de ces gens qui sont devenus des errants, des migrerrants, vivant des situations catastrophiques, attentatoires au droit humanitaire fondamental ? Quand on sait

les souffrances, les investissements financiers et autres liés à cet exode, il est illusoire de penser qu'ils vont rentrer chez eux. D'ailleurs aucun mur, aucun barbelé n'empêchera jamais des gens dont la force de vie est la plus forte de continuer leur chemin d'exil. Ils prendront des routes plus dangereuses, beaucoup d'autres mourront encore, l'exploitation dont ils sont victimes se poursuivra mais eux-mêmes continueront. Quant aux fameux « hotspots », ces centres dit d'accueil pour ceux qui arrivent sur le territoire européen, ils ne seront rien d'autre que des camps de rétention où seront distingués – on parle même de « tri » ! – les « bons » des « mauvais » migrants. Et qu'advient-il de ceux qui ne sont pas retenus ? Renvoyés dans des charters pour le Soudan, l'Erythrée, l'Afghanistan ? Nous sommes dans une espèce de justification apparemment humanitaire qui ne s'accompagne pas d'une idée d'ouverture face à une situation exceptionnelle.

Vous disiez tout à l'heure que seule la société civile peut faire bouger les politiques... mais pensez-vous qu'elle soit prête à cela ?

Il y a un immense travail à accomplir auprès de l'opinion publique pour faire comprendre que nous sommes, je le répète, dans une situation exceptionnelle et que notre pays est capable de faire plus et mieux. Le devoir d'hospitalité nous concerne tous. La mobilisation de la société civile, de tous ceux qui veulent croire aux valeurs de solidarité et de fraternité, est essentielle. Elle l'a déjà fait par le passé. Et c'est là que la mémoire peut jouer un rôle important. Non seulement pour rappeler l'esprit de générosité qui a prévalu à certaines époques mais aussi en insistant sur les dégâts que provoquent dans une société ces logiques entraînant la stigmatisation de certaines catégories de populations. A la fin des années trente, nous avons eu « des indésirables étrangers » et nous savons ce qu'il en advint sous le régime de Vichy. Ne l'oublions jamais.

C'est d'ailleurs à cette époque que la Cimade a été fondée...

La Cimade – Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués – a été créée en octobre 1939 au sein des mouvements de jeunesse protestants. Ses premières équipes se sont particulièrement occupées des quelque 200 000 Alsaciens-Lorrains qui du fait de l'invasion allemande ont été évacués vers les départements du centre et du sud de la France. Puis la Cimade a installé des équipes dans les camps d'internement ouverts en zone sud par Vichy pour les « indésirables étrangers », notamment des réfugiés politiques opposants au régime nazi et des juifs étrangers. Elle est entrée dans ces camps pour répondre aux problèmes matériels comme aux besoins psychologiques et spirituels des internés. Après l'occupation de la zone sud par les forces allemandes en novembre 1942, lorsque ces camps sont devenus des antichambres de la déportation, la Cimade ne pouvait plus y rester. Nos équipiers ont intégré les réseaux de la Résistance, ont caché les proscrits, protégé les enfants - entre autres au Chambon-sur-Lignon, fourni des faux papiers, aidé au passage clandestin vers la Suisse et l'Espagne...

« En France, l'étranger n'est ni un problème, ni une menace » affirme la Cimade... Il faut le dire et le répéter dans le climat actuel où la méfiance, pour le moins, envers l'étranger, l'immigré, le réfugié est dangereusement exploitée notamment par des personnalités et des partis politiques ! Oui, nous assistons à une contagion, une surenchère d'horreurs, de paroles de haine, de mensonges, de photos truquées, qui ne sont pas seulement le fait du FN. Cela prouve l'imprégnation dans la société de telles idées qui sont aussi véhiculées par les réseaux sociaux. S'ajoute un autre thème destiné à propager la peur : puisque les migrants sont arabes et musulmans, ce sont donc des terroristes. Ce qui amène même certains maires à déclarer qu'ils n'accueilleront que des migrants chrétiens ! Entendre cela d'élus de la République ! Nous avons un véritable enjeu dans le contexte français actuel, avec cette très forte montée de ces idées que j'appelle toxiques – peur, repli sur soi, si ce n'est haine et rejet. Nous avons l'enjeu de réussir ces fameuses 30 000 places d'accueil, pour que la porte reste ouverte, même en cas de changements de majorité dans l'avenir.

Comment voyez-vous l'évolution de cette situation, qui va durer ?



En France nous sommes pour l'instant dans une situation étrange. L'afflux des migrants en Europe fait la une des médias parce que le phénomène historique qu'il représente le justifie. Mais en réalité très peu de réfugiés arrivent en France et l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) a eu beaucoup de mal à en ramener quelques centaines de Munich. En tout cas, nous sommes dans une pré-mobilisation, et on peut penser que les migrants vont arriver. A ceux auxquels sera rapidement accordé le statut de réfugié et qui s'installeront là où il y a des logements, c'est-à-dire dans les villes petites et moyennes, un accompagnement sera indispensable pour qu'ils puissent s'intégrer, après avoir vécu un traumatisme formidable, apprendre notre langue, se débrouiller dans le dédale administratif, etc. Le message que nous essayons de porter est le suivant : puisque ces personnes sont contraintes à l'exil, faisons en sorte que ce temps d'exil soit positif et bénéfique pour tous, pour eux et pour notre société, faisons- leur une place parmi nous. S'il y a une mobilisation de l'Etat, qui est fondamentale, mais également des collectivités locales et de la société civile, nous réussirons cet accueil. Accueil est un très beau mot que nous aimons employer, et qui est réversible. Accueillir, ce n'est pas seulement un devoir pesant, c'est aussi la possibilité de s'enrichir si on laisse l'autre, en l'occurrence ces nouveaux arrivants, donner la pleine mesure de ce qu'ils peuvent nous apporter.

## **MetroNews / #OnFerme, ce groupuscule d'extrême droite qui encourage à dégrader les centres pour réfugiés**

13-10-2015

VANDALISME – Sur internet, un groupuscule d'extrême droite relaie les photos d'actes de vandalisme perpétrés envers des centres d'hébergements pour migrants. Une activité illégale contre laquelle plusieurs plaintes ont déjà été déposées.

C'est le nouveau petit jeu d'une poignée d'activistes d'extrême droite. Depuis le mois de septembre, le compte @OnFermeFrance a débarqué sur les réseaux sociaux. L'idée ? Publier, sur Twitter et Facebook, des photos de centres d'accueil aux réfugiés dont l'accès vient d'être condamné, à grand renfort de colle forte dan

Et le but est clair : "Empêcher concrètement les immigrationnistes de travailler et les démoraliser" explique ainsi l'un des premiers tweets du groupe, qui se vante ainsi "d'actions potaches" destinées à "informer le public". A Châteauroux, à Strasbourg ou encore à Nantes, ce sont toujours les mêmes organismes qui sont visés. Parmi eux, Le Secours populaire, France Terre d'asile, la Cimade ou des petites associations.

C'est le cas de "Accompagnement Migrants Intégration" (AMI), situé à Nantes, qui reçoit une centaine de demandeurs d'asile par jour et prodigue bénévolement des cours de Français et d'instruction civique. Catherine Libault, présidente de l'association, confirme à metronews les dégradations répétées du local. "Depuis le mois de janvier, nous sommes particulièrement ciblés par des lettres anonymes. Mais il y a trois semaines, les dégradations ont commencé. On a d'abord reçu un pavé dans la vitre. A présent, des personnes viennent la nuit et le week-end mettre de la glue dans les serrures qui permettent d'accéder au local. C'est stupéfiant, en dix années d'engagement associatif, je n'avais jamais vu ça. Mais cela ne nous empêche pas de travailler, les services techniques de la mairie de Nantes sont très réactifs."

Laurent Ozon, ex-conseiller de Marine Le Pen

Contacté par metronews, les auteurs du compte Twitter @OnFermeFrance ont accepté de répondre à nos questions, "par écrit seulement". Mais loin d'eux l'idée de reconnaître avoir organisé cette pratique : "Ce compte publie les informations qu'il reçoit. Les actions consistant à prendre des photos ou à bloquer les portes sont totalement autonomes", se borne-t-on à affirmer, de manière anonyme. Dans la description Twitter du groupe, un lien renvoie néanmoins vers le site Mouvement pour la Remigration, créé par Laurent Ozon, ex-conseiller de Marine Le Pen évincé du Front national pour avoir accusé l'immigration d'être à l'origine de la tuerie d'Oslo, commise par Anders Breivik. Contacté par nos soins, Laurent Ozon a refusé de répondre à notre requête.

Et les activistes anonymes de s'amuser, entre ironie et subtiles insultes, de voir les journalistes s'intéresser de près à leurs actions. "Nous sommes un pot de miel pour journaliste (sic)", nous écrivent-ils ainsi. Entre autres amabilités, comme en témoigne la capture d'écran ci-dessous.

Reste que leur action est illégale. L'AMI de Nantes a déposé quatre plaintes pour "dégradation et détérioration d'un bien d'autrui", en l'espace de trois semaines. "Leurs méthodes d'intimidation ne fonctionnent pas. Je ne fermerai jamais le centre," assure la présidente de l'association dégradée. Contactée, la mairie de Nantes, propriétaire des locaux, confirme qu'elle portera plainte de son côté dans les prochains jours.

## **L'Express / "On ferme!", ce collectif anti-migrants qui abuse de la colle**

12/10/2015 Jérémie Pham-Lê

Un collectif baptisé "On ferme" s'est constitué sur Twitter pour dénoncer l'accueil des migrants en France. Leur moyen d'expression se résume à vandaliser les locaux des associations de solidarité avec de la colle. Des plaintes ont été déposées.

Ils se revendiquent de l'héritage de Gandhi mais le dirigeant indien doit se retourner dans sa tombe en voyant leurs méthodes outrancières et enfantines. Des militants anti-immigration ont lancé ces derniers jours une offensive sur les réseaux sociaux contre les associations qui viennent en aide aux migrants en France. Réunis au sein d'un compte Twitter intitulé "On ferme", ils s'amusent à publier des photos de leurs actes de vandalisme sur les locaux de France terre d'asile, la Cimade, ou encore SOS Racisme.

Leur mode opératoire se résume principalement à mettre de la glue dans les serrures des portes, croyant, peut-être et à tort, que les migrants dorment dans les sièges sociaux et permanences des associations. Ou bien estiment-ils plus facile de dégrader un bâtiment qu'une tente de secours? A chacun de leurs méfaits, ces militants taguent des "On ferme" ou "Migrants dehors" sur les murs. Loin de prôner des valeurs de tolérance comme Gandhi, ils fustigent ce qu'ils nomment les "immigrationnistes". Plusieurs villes sont concernées, de Paris à Strasbourg en passant par Nantes.

Le collectif "On ferme!" vandalise les permanences des associations pour dénoncer l'accueil des migrants en France.

Twitter / "On ferme!"

Un collectif baptisé "On ferme" s'est constitué sur Twitter pour dénoncer l'accueil des migrants en France. Leur moyen d'expression se résume à vandaliser les locaux des associations de solidarité

avec de la colle. Des plaintes ont été déposées.

Ils se revendiquent de l'héritage de Gandhi mais le dirigeant indien doit se retourner dans sa tombe en voyant leurs méthodes outrancières et enfantines. Des militants anti-immigration ont lancé ces derniers jours une offensive sur les réseaux sociaux contre les associations qui viennent en aide aux migrants en France. Réunis au sein d'un compte Twitter intitulé "On ferme", ils s'amusent à publier des photos de leurs actes de vandalisme sur les locaux de France terre d'asile, la Cimade, ou encore SOS Racisme.

Leur mode opératoire se résume principalement à mettre de la glue dans les serrures des portes, croyant, peut-être et à tort, que les migrants dorment dans les sièges sociaux et permanences des associations. Ou bien estiment-ils plus facile de dégrader un bâtiment qu'une tente de secours? A chacun de leurs méfaits, ces militants taguent des "On ferme" ou "Migrants dehors" sur les murs. Loin de prôner des valeurs de tolérance comme Gandhi, ils fustigent ce qu'ils nomment les "immigrationnistes". Plusieurs villes sont concernées, de Paris à Strasbourg en passant par Nantes.

Joint par L'Express, le directeur général de France terre d'asile, Pierre Henry, confirme que son association est la cible depuis deux mois de ces hurluberlus. "Des plaintes ont été déposées systématiquement. Je crois qu'il ne faut pas donner plus d'importance à ces zozos qu'ils ne le méritent. Quel courage et quelle lucidité de s'attaquer à nos locaux en pleine nuit!", ironise l'humanitaire.

"Des gens proches de l'extrême droite"

Selon Pierre Henry, les lettres d'insultes anonymes se multiplient depuis le début de la crise migratoire. Son association est accusée d'être trop généreuse à l'égard des réfugiés alors que, jusqu'ici, elle ne recevait que des messages de soutien. Mais France terre d'asile refuse d'y voir le symbole d'une crispation d'une partie de la France. "Ce sont toujours des gens proches de l'extrême-droite, de la fachosphère, qui n'existent que de manière marginale et à travers leurs provocations", poursuit le patron de l'ONG. "Je suis moi-même en procédure judiciaire avec le fondateur du site Fdesouche à cause de menaces de mort!"

Contacté par L'Express, le collectif "On ferme !" n'a pas encore répondu à nos sollicitations. Mais sans aucune vergogne, les militants ont publié leurs échanges privés avec une consœur de Metronews qui a tenté d'en savoir plus sur leur démarche. "Nous espérons [...] que l'ensemble des organisations subventionnées avec notre argent pour loger des 'clandos' dans des hôtels fermeront", veulent-ils croire. Et à ceux qui les critiquent sur les réseaux sociaux, ces anonymes répondent en parlant de "collabosphère". Un point Godwin qui en dit long sur leur niveau de contribution au débat sur les migrants.

## **La Dépêche / #OnFerme, ce collectif d'extrême-droite qui s'amuse à vandaliser les abris pour migrants**

13/10/2015

Sur Twitter, un groupuscule d'extrême droite baptisé « On ferme » s'est constitué pour dénoncer l'accueil des migrants en France. Leurs actions consistent à vandaliser les locaux des associations de solidarité qui viennent en soutien aux réfugiés. Une activité illégale contre laquelle plusieurs plaintes ont déjà été déposées.

Depuis le mois de septembre, le compte @OnFermeFrance a débarqué sur les réseaux sociaux. Ce collectif de militants anti-immigration se revendique de l'héritage de Gandhi. Mais le guide spirituel indien doit se retourner dans sa tombe en voyant les méthodes utilisées par le groupe. En effet, ces militants n'hésitent pas à relayer les photos des actes de vandalisme qu'ils ont commis dans des centres d'hébergements pour migrants. C'est surtout à coup de glue dans les serrures des portes qu'ils agissent. Les locaux de France Terre d'Asile, de la Cimade et de SOS Racisme ont notamment été touchés.

L'objectif est très clair : « Empêcher concrètement les immigrationnistes de travailler et les démoraliser », explique l'un des premiers tweets du groupuscule. Ces « actions potaches » permettent « d'informer le public ».  
« Un pavé dans la vitre »

De son côté, Catherine Libault, présidente de l'association « Accompagnement Migrants Intégration » (AMI) à Nantes explique : « Depuis le mois de janvier, nous sommes particulièrement ciblés par des lettres anonymes. Mais il y a trois semaines, les dégradations ont commencé. On a d'abord reçu un pavé dans la vitre. A présent, des personnes viennent la nuit et le week-end mettre de la glue dans les serrures qui permettent d'accéder au local. C'est stupéfiant, en dix années d'engagement associatif, je n'avais jamais vu ça. Mais cela ne nous empêche pas de travailler, les services techniques de la mairie de Nantes sont très réactifs ».

## **L'OBS / Des anti-migrants collent les serrures des ONG : ils risquent au moins 2 ans de prison**

### **13/10/2015 Stella Bisseuil**

Sur le compte Twitter @OnFermeFrance, on peut voir des photos d'individus bouchant les serrures des locaux de structures d'accueil des réfugiés et des personnes en difficultés comme la Cimade ou France Terre d'Asile, avec de la colle. On Ferme ! est un collectif qui agit courageusement la nuit et qui dénonce "l'immigrationnisme". Que risquent-ils ? Beaucoup, répond l'avocate Stella Bisseuil. Un collectif intitulé "On Ferme !" s'est constitué, rassemblant divers militants anti-immigration. Leur moyen d'action consiste à gêner l'accès des locaux associatifs d'accueil de migrants, en bouchant les serrures avec de la colle. Ils font connaître ensuite leurs actions par des tags laissés sur les lieux ou des photos publiées sur les réseaux sociaux.

L'argumentaire développé par le collectif a des relents clairement racistes et se réjouit de ces dégradations.

#### **Dégradation de biens**

Que risquent ces gens si jamais ils sont pris, et de quoi pourraient-ils être condamnés (s'ils peuvent l'être) ? Blague potache ou faits plus graves ?

Les dégradations de biens constituent des infractions pénales. Le fait de boucher une serrure dans la maison d'autrui est une dégradation passible de poursuites.

L'Article 322-1 du Code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende toute dégradation de biens, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger. Dans ce cas, l'infraction pourrait être passible d'une simple peine d'amende.

Les tags en eux-mêmes constituent des dégradations de biens supplémentaires, sanctionnées le Code pénal, comme le prévoit l'article 322-1 : "Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3.750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger".

Les attitudes racistes peuvent être aggravantes

Par ailleurs, nous disposons d'un arsenal législatif important en matière de lutte contre le racisme et les discriminations. Les attitudes racistes peuvent être poursuivies comme circonstances aggravantes de l'infraction commise.

Ici, l'article 322-2 du Code pénal prévoit expressément que lorsque la dégradation des biens a été commise contre une personne "à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, de la personne propriétaire ou utilisatrice de ce bien à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, les peines encourues sont également portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 euros d'amende".

Attention, les textes en matière pénale sont d'interprétation stricte, et ici, il pourrait y avoir un obstacle à cette circonstance aggravante, du fait que la personne discriminée, et l'association propriétaire du bien sont deux personnes différentes.

Mais en toute hypothèse, les propos racistes ou discriminatoires peuvent être poursuivis en tant que tels.

La balle est dans le camp des autorités

Les auteurs de ces dégradations signent leurs actes par des tags ou des photos publiées sur les réseaux sociaux. Cette publicité aggrave-t-elle les faits commis ?

D'une manière générale, tous les propos racistes qui constituent une incitation à la haine sont punissables, quel que soit le support desdits propos. La loi sur la presse prévoit que "ceux qui auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un an d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement."

Ainsi, les faits commis par ce collectif tombent sous le coup de la loi, à plusieurs égards, et il reste aux autorités le soin de la faire appliquer.

## **Le Monde / De la « jungle » de Calais à la douceur du Sud : Daoud, Younès, Mika... racontent leur intégration réussie**

11.10.2015 Maryline Baumard

Assis en terrasse, Daoud Karimi se régale d'un sandwich indien. « Il faut toujours tester ce qu'on vend... », lance dans un sourire le jeune gérant du Maharaja, entre deux bouchées de son déjeuner tardif. Il est 16 heures, ce vendredi 2 octobre : la vaisselle est terminée et il profite avant le service du soir de la douceur de vivre dans les petites rues du Montpellier historique.

A la même heure, à l'autre bout de la ville, Yonès Rahimi sort des cours. Pas de pause pour cet étudiant de 28 ans qui file travailler chez un camarade de classe. Yonès vient de s'inscrire en CAP d'électricité-climatisation, après avoir fait des stages en entreprises et compris qu'il aimerait. « Pour la pratique, ça va, je suis bien. Mais en revanche, j'aime travailler les leçons à plusieurs, que je sois sûr de tout comprendre », observe ce perfectionniste.

Daoud et Yonès se font doucement leur place dans la société française. Pourtant, le 23 septembre 2009, c'est inquiets et hagards que ces deux Afghans, alors âgés de 17 et 22 ans, débarquaient à Nîmes. Menottés ensemble depuis la veille, à peine nourris, ils venaient de parcourir 1 200 kilomètres depuis le nord de la France.

Le 22 septembre, les policiers les avaient réveillés à l'aube. La « jungle » de Calais, où ils dormaient, avait disparu en quelques heures sous les bulldozers. Eric Besson, alors ministre de l'identité nationale de Nicolas Sarkozy, pensait supprimer le problème calaisien en détruisant leur campement. Les 276 migrants qui vivaient là avaient été poussés dans des autocars aux destinations tenues secrètes. Yonès, Daoud et 38 autres Afghans avaient pris le car partant vers le centre de rétention administrative de Nîmes.

### Un coup de foudre pour la France

Après cinq jours d'enfermement, le juge les fait libérer pour vice de forme. Pour Yonès, qui se retrouve une nouvelle fois à la rue, c'est le déclic. Alors qu'il souhaitait, jusque-là rejoindre la Grande-Bretagne, il a un coup de foudre pour la France. « Il était minuit et à l'extérieur du centre, une foule nous attendait pour nous aider », se souvient-il. Yonès n'arrive pas à croire à cette mobilisation. Lui qui a passé un an sur les routes avoue avoir « senti à ce moment la capacité d'accueil que pouvait avoir la France ». Pour Daoud aussi, c'est une révélation, « alors qu'à Calais, depuis la "jungle", on se demandait toujours comment vivaient vraiment les Français ».

Six ans plus tard, Daoud et Yonès enchaînent encore les cartes de séjour annuelles, mais rêvent fort de nationalité française. Les 19 migrants venus avec eux qui ont choisi de rester dans le Sud ont aujourd'hui le sentiment d'être vraiment intégrés. Ils manient avec précision la langue française, l'écrivent, gagnent leur vie et... apprécient leur terre d'accueil. « Cette intégration tient à leur volonté, à leur travail acharné mais aussi à l'aide et au soutien qu'ils ont reçus », rappelle Youssef Charifi, documentariste afghan installé à Montpellier de longue date et soutien de la première heure. « Il ne fallait pas les lâcher trop tôt »

« A leur arrivée, la Cimade [association qui aide les migrants partout en France] a géré la demande d'asile et plus largement l'accompagnement juridique, avec un grand professionnalisme. La Fraternité protestante, le foyer Saint-François et la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc les ont logés, et l'évêché a même mis à disposition une maison deux années durant, pendant que les commerçants et les citoyens ont multiplié les dons », rappelle Salam Charar, lui aussi afghan et très impliqué dans l'accueil des migrants. « L'installation de cette aide dans le temps a été essentielle, car l'intégration est un long cheminement et s'il ne fallait pas les assister trop longtemps, il ne fallait pas non plus les lâcher trop tôt », ajoute Youssef Charifi.

Salam Charar est physicien et a dirigé l'institut universitaire de technologie de Nîmes jusqu'en 2014. Youssef Charifi est producteur de documentaires. Ces deux Afghans arrivés en France en 1967 ont été des maillons primordiaux du dispositif. « En 2001, on avait monté l'ADAM, l'Association des Afghans de Montpellier, avec deux autres amis. A l'arrivée des Calaisiens, on est très logiquement devenus traducteurs et on a fait l'interface. » Leur enfance afghane a refait surface

au point que, de fil en aiguille, ils sont un peu devenus des pères d'adoption. Aujourd'hui encore, ceux que Daoud et Yonès appellent leurs « oncles » gardent un œil attentif sur leurs protégés.

Tous deux, élevés dans le culte du diplôme, auraient aimé que Daoud termine son CAP de peintre décorateur, entamé après une année d'apprentissage du français en lycée. Daoud a préféré le contrat de travail qu'on lui proposait dans la restauration. « Parce que je savais que je m'intégrerais par le travail. Je voulais gagner ma vie rapidement pour prendre mon appartement », s'excuse-t-il, conscient d'avoir un peu déçu ses « oncles ». Yonès refait la route inverse et revient aujourd'hui vers les études après avoir « travaillé pour mettre de l'argent de côté », explique-t-il, conscient que son CAP sera un sésame pour un emploi qualifié, dans un secteur qui l'attire et recrute.

De vrais amis français

Six ans après leur arrivée en Languedoc-Roussillon, chacun des 19 Afghans semble avoir trouvé sa voie et apprécier une facette de la France. Quand Daoud avoue aimer le poisson bien cuisiné, et Yonès les fromages, d'autres la jouent plus franchouillards encore ! Najib, un autre « Afghan de Calais », s'essaye ainsi à la pétanque dans son village des Cévennes.

Autre exemple d'intégration réussie : Najib Nasary, qui aurait pu opter pour la culture des plantes aromatiques, a préféré la boulangerie et s'est installé à Soudorgues, au nord de Nîmes. Là, il pétrit et cuit chaque jour ses pains biologiques. Son CAP de boulanger en poche depuis un an, il fait déjà preuve d'une expertise suffisante du maniement des farines pour être accepté dans le club très fermé des « producteurs cévenols ». « Ils sont 13 à travailler dans les métiers de bouche ou l'hôtellerie ; deux dans le bâtiment, un dans l'agriculture, un en supermarché... Sur les 19, deux n'ont pas un emploi stable, mais vivent de petits boulots », décompte fièrement Salam Charar, qui en profite pour rappeler que l'un d'entre eux a aussi épousé une française et que tous ont de vrais amis français.

Parce que Daoud s'est intégré rapidement, il fait aujourd'hui travailler quatre de ses « frères » d'exil, dans son restaurant. A ses côtés, Sourgol Ahmadzai et Mossoum Tarakhil sont ainsi devenus experts en cuisson des brochettes et fabrication des pains indiens. Bientôt, cette génération 2009 aidera à son tour les nouveaux arrivants.

## **Mediapart / Le camp de Rivesaltes, un concentré des horreurs faites aux réfugiés**

14/10/2015 | Par Nicolas Chevassus-au-Louis

Ici, dans les Pyrénées-Orientales, entre 1941 et 1964, 60 000 personnes ont été internées : Espagnols fuyant Franco, juifs et Tsiganes enfermés par Vichy, harkis fuyant l'Algérie après 1962... Des centaines y sont morts de malnutrition et dénuement. Des juifs en sont partis pour être exterminés par les nazis. Vendredi, alors qu'un nouveau drame des réfugiés secoue l'Europe depuis des mois, Manuel Valls inaugure le mémorial du camp.

Il aura fallu 17 ans pour que le projet se concrétise. Le mémorial du camp d'internement de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) ouvrira ses portes au public le 18 octobre. Entre 1941 et 1964, quelque 60 000 personnes ont été internées dans ce camp, qui concentre toutes les horreurs du XXe siècle français. Espagnols fuyant Franco, juifs et Tsiganes enfermés par Vichy, harkis fuyant l'Algérie après 1962... Tous sont passés par ces baraques de la plaine catalane brûlées de soleil

l'été, battues par la tramontane les trois quarts de l'année. Environ 2 300 juifs en sont partis pour les camps d'extermination et des centaines de personnes y sont mortes de malnutrition et de dénuement. Le mémorial rend hommage à leurs souffrances, sans craindre les passerelles avec l'actuelle brûlante question de l'accueil des réfugiés.

Le chiffre est souvent avancé depuis qu'arrivent en masse en Europe Syriens, Irakiens, Afghans ou Érythréens fuyant la guerre : à la victoire de Franco en février 1939, près de 450 000 Espagnols passèrent la frontière pour chercher refuge en France. Soldats désarmés de l'Armée républicaine ou civils... tous sont parqués dans des camps de fortune, dont beaucoup sur les plages proches de Rivesaltes.

À la déclaration de guerre de septembre 1939, les hommes sont en général incorporés dans des Compagnies de travailleurs étrangers, au service de la défense nationale. Femmes, enfants, vieillards repassent souvent la frontière dans l'autre sens, tant les conditions de survie dans les camps sont difficiles. « Au moment de la débâcle française du printemps 1940, il reste environ 170 000 réfugiés espagnols en France », observe l'historien du CNRS Denis Peschanski, président du conseil scientifique du mémorial de Rivesaltes. Soit l'équivalent de 270 000 personnes dans la France de 66 millions d'habitants de 2015, qui entend aujourd'hui montrer sa générosité en en accueillant plus de dix fois moins.

Dans sa thèse d'État soutenue en 2000, *La France des camps. L'internement (1938-1946)* (Gallimard, 2002), Denis Peschanski avait montré l'étendue de l'archipel des camps d'internement français, d'abord destinés aux réfugiés espagnols, puis, à partir de la déclaration de guerre de septembre 1939, aux Allemands et Autrichiens réfugiés en France, considérés comme ressortissants d'une puissance ennemie. Après la défaite de 1940, le régime de Vichy y envoie à son tour des communistes, des juifs, et des Tsiganes. « Entre 1940 et 1942, l'internement administratif des "indésirables" était consubstantiel au régime de Vichy, mais marginal dans la stratégie de l'occupant qui privilégiait d'autres outils de répression. À partir du printemps 1942, les camps d'internement deviennent les pourvoyeurs des convois de déportation dans le cadre de la solution finale », explique Peschanski.

Après la Libération, les camps changent de population pour accueillir les suspects de collaboration ou de marché noir : environ 60 000 à l'automne 1944. « L'internement, qui a au total concerné 600 000 personnes, est un phénomène d'une ampleur exceptionnelle dans le temps et l'espace, puisqu'il concerne tous les départements, et traverse trois régimes : la III<sup>e</sup> République, l'État français de Vichy, et la IV<sup>e</sup> République naissante », souligne Peschanski. Un internement, rappelons-le, administratif, décidé par le préfet sans aucun contrôle judiciaire.

Quelle est la spécificité de Rivesaltes, parmi les quelque 200 camps d'internement français ? Elle est double.

4 km de long et 2 km de large

D'abord sa taille, gigantesque. 612 hectares de terres caillouteuses à quelques kilomètres au nord du village de Rivesaltes.

C'est l'armée qui entreprend la construction de ce camp en 1938. Il sert au regroupement des mobilisés en septembre 1939, avant d'être en partie cédé au secrétariat d'État à l'intérieur (l'armée étant drastiquement réduite à la suite de l'Armistice) en décembre 1940 pour être transformé le mois suivant en « centre d'hébergement », selon les termes de l'époque. En septembre 1942, Rivesaltes est le Drancy de la zone sud, par lequel transitent les juifs livrés à l'extermination nazie par le



régime de Vichy.

Ensuite sa longévité. L'armée en reprend la gestion après la Libération, après que la Wehrmacht y a installé ses casernements à la suite de l'occupation de la zone sud en novembre 1942. Les baraques hébergent des prisonniers de guerre allemands, puis voient transiter les appelés d'Algérie en instance d'embarquement depuis Port-Vendres tout proche. Mais aussi interner les militants du FLN. Puis les harkis et leurs familles après la fin de la guerre d'Algérie.

Unité de lieu : un polygone de 4 kilomètres de long et 2 de large. Unité de temps : de 1941 à 1964, date de départ des derniers harkis. Unité d'action : l'internement. Le camp de Rivesaltes résume les grandes tragédies du XXe siècle français. Et surtout donne à les voir, à les ressentir. Au mémorial de Drancy (Seine Saint-Denis), on voit aujourd'hui la cité de La Muette, ces immeubles à loyer modéré tout juste sortis de terre lorsqu'y furent internés les milliers de juifs raflés en instance de déportation. Au mémorial du camp des Milles (Bouches-du-Rhône), la briqueterie où furent parqués Allemands et Autrichiens puis juifs. Sur le site du camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques), on parcourt les panneaux commémoratifs au sein d'une forêt qui n'existait pas lorsqu'y furent internés antifascistes allemands et autrichiens, Espagnols et juifs. D'autres camps, il ne reste rien, pas même une stèle en rappelant l'histoire. Mais à Rivesaltes, les baraques en ruine s'étalent à perte de vue.

C'est précisément de la décision de l'armée de raser, à la fin des années 1990, ces ruines qu'est né le projet du mémorial. Des associations locales, relayées nationalement par Serge Klarsfeld, s'inquiètent de cette disparition annoncée d'un lieu si chargé d'histoire. Le socialiste Christian Bourquin, décédé en 2014, aimait à raconter que c'était là le premier dossier qu'il trouva sur son bureau en prenant à la droite la présidence du conseil général des Pyrénées-Orientales en 1998.

Que faire de ces 600 hectares, dont l'armée souhaitait se débarrasser en partie ? Bourquin prend contact avec Denis Peschanski (lui aussi membre du PS), dont il a repéré la thèse. L'historien devient vice-président du comité de pilotage d'un projet. Le département acquiert en 2005 les 42 hectares de l'ancien îlot F du camp, mais ne peut à lui seul financer le projet, qui ne cesse de prendre du retard. Le gouvernement n'entend pas l'aider, tant la droite au pouvoir escompte regagner, de cantonales en cantonales, les Pyrénées-Orientales. Lorsque Christian Bourquin succède à Georges Frèche à la tête de la région Languedoc-Roussillon, en 2010, un nouvel acteur – le conseil régional – entre en piste en prenant la maîtrise d'ouvrage. L'élection de François Hollande en 2012 débloque un dossier encalminé nationalement, quoique soutenu localement par la quasi-totalité des forces politiques pour des raisons sur lesquelles on reviendra.

Un mémorial « à la fois enfoui et surgi de la terre »

Les travaux débutent en novembre 2012. Le secrétaire d'État aux Anciens combattants, Kader Arif, est doublement sensible au projet en qualité de fils de harki interné à Rivesaltes et d' élu régional, mais se heurte au peu d'empressement du ministère de la culture, comme l'avait rapporté Mediapart. Ségolène Neuville, députée des Pyrénées-Orientales (et par ailleurs compagne de Bourquin), entre à son tour au gouvernement comme secrétaire d'État le 9 avril 2014. Quatre mois plus tard, Christian Bourquin décède d'un cancer qui le minait depuis des années. Présent à ses obsèques, Manuel Valls assure publiquement que l'État s'engagera sur ce projet. Le tour de table est enfin achevé : 7 millions du département, 13 de la région, et 2,7 de l'État, tous trois réunis en un Établissement public de coopération culturelle.

Le bâtiment, qui sera inauguré par Manuel Valls le 16 octobre 2015 et a été conçu par Rudy Ricciotti (à qui l'on doit aussi le MuCEM de Marseille et qui a récemment participé à une émission de Mediapart sur l'architecture), est admirable de sobriété autant que de puissance. « Le Mémorial

est silencieux et pesant : il repose dans la terre et dans l'axe de l'îlot F, avec une détermination calme et silencieuse, monolithe de béton ocre, intouchable, incliné vers le ciel. À la fois enfoui et surgi de la terre, le Mémorial affleure le sol naturel peu après l'entrée du camp, pour s'étendre vers l'extrémité Est de l'ancienne place de rassemblement, jusqu'à une hauteur égale à celle du faîtage des baraquements », décrit l'architecte.

On ne peut que lui donner raison. Même coincé entre zone industrielle, éoliennes et terrain militaire (l'ancien îlot K du camp est toujours propriété de la DGSE), le site est saisissant.

Et la muséographie à la hauteur. Une longue salle expose en son centre photographies et objets des internés. Elle se parcourt dans un ordre chronologique, ponctuée de grands panneaux lumineux rappelant les principales étapes historiques de la vie du camp, tandis que des images projetées en boucle sur les murs abrupts montrent la misère des internés. À leur dos, les actualités cinématographiques d'alors montrent le cynisme des autorités quant à la politique d'internement. Des tablettes donnent à entendre les témoignages d'internés, tandis qu'un espace distinct, en fond de salle, dresse l'éloquent constat que le XXe siècle fut celui de l'internement et des déplacements forcés de population.

### Refuser la concurrence des mémoires

Le parcours rend aussi hommage à toutes celles et ceux qui œuvrèrent, légalement ou illégalement, pour faire sortir des internés de Rivesaltes. « 87 enfants ont été déportés de Rivesaltes en 1941 et 1942, ce qui est évidemment dramatique, mais très peu en proportion du nombre d'enfants qui y étaient internés, et en comparaison avec d'autres camps. Rivesaltes est aussi un site exceptionnel par l'ampleur des opérations de sauvetage qui y ont été mises en place », souligne Denis Peschanski.

Les organisations que l'on n'appelait pas encore humanitaires (Quakers, Young Men's Christian Association plus connue sous son sigle de YMCA, Secours suisse, Cimade...) étaient officiellement présentes dans le camp et ont œuvré à ce sauvetage. Le parcours se conclut par un entretien filmé avec le représentant en France du Haut-Commissariat aux réfugiés, qui rappelle que le monde compte aujourd'hui 60 millions de réfugiés, contre 40 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et que l'Europe se montre bien frileuse pour en accueillir une petite partie.

L'exposition permanente, que complète un cheminement dans un petit secteur des ruines du camp, a surtout réussi le tour de force d'éviter d'opposer les différentes populations internées, décennie après décennie, à Rivesaltes, ce qui n'allait pas de soi. La concurrence mémorielle est vive. À quelques centaines de mètres du mémorial, au bord d'une route départementale traversant l'ancien périmètre du camp, s'égrène un chapelet de cinq stèles commémoratives, apposées année après année.

Aux juifs internés dans le camp (1994) ; aux harkis (1995) ; aux Espagnols (1999) ; aux Tsiganes (2009) ; et enfin aux étrangers en situation irrégulière, qui y ont été détenus jusqu'en 2007. La Cimade, qui était déjà présente dans le camp durant la Seconde Guerre mondiale, a pris l'initiative de cette dernière stèle sur laquelle on peut lire : « Ici, de février 1985 à décembre 2007, se trouvait un centre de rétention administrative où ont été enfermés des milliers de femmes et d'hommes dont le seul tort était d'être étrangers considérés comme en situation irrégulière. "Tous les êtres naissent libres et égaux en dignité et en droits". art 7 de la Déclaration des droits de l'homme. »

Toutes les autres sont nées d'initiatives des nombreuses associations, qui se partagent une mémoire déjà fragmentée. Les associations locales de harkis sont aussi nombreuses que celles de Gitans, ces dernières étant devenues détentrices de la mémoire des Tsiganes (pour la plupart originaires d'Alsace-Moselle) qui ont été internés à Rivesaltes. Les divisions entre communistes et anarchistes

restent présentes parmi les descendants des Espagnols. « Le Mémorial, souligne Denis Peschanski, a d'emblée voulu refuser la concurrence entre ces mémoires. » C'est ce qui a permis le soutien politique local unanime à un projet où se retrouvait tant la gauche, plutôt sensible aux républicains espagnols, que la droite et l'extrême droite (Louis Alliot, député européen du FN, qui a manqué de peu la mairie de Perpignan aux dernières municipales, possède une maison à quelques kilomètres de Rivesaltes), traditionnellement attachée aux harkis dans une région où l'électorat pied-noir est des plus influents. Une semaine avant l'élection présidentielle de 2012, Nicolas Sarkozy était venu déposer une gerbe à la mémoire des harkis à Rivesaltes.

Ce sont même les élus de la droite locale qui ont fait en sorte que le centre de rétention administrative de Rivesaltes soit déménagé, lorsque Sarkozy était encore ministre de l'intérieur, tant il aurait été symboliquement malvenu que le mémorial soit installé à quelques centaines de mètres d'un centre enfermant des étrangers en situation irrégulière.

Pour quel public ?

Si la muséographie a pleinement réussi son pari d'unifier ces mémoires, reste maintenant à faire vivre le mémorial, c'est-à-dire à y attirer des publics. La directrice, Agnès Sajaloli, détaille ses projets. D'abord les scolaires car, explique-t-elle, « le mémorial doit poser des repères de sens, dans un contexte où la jeunesse en manque ». Elle a bataillé ferme pour obtenir du rectorat six enseignants (deux de primaire, deux de collège et deux de lycée) détachés une demi-journée par semaine pour organiser visites et séjours pédagogiques.

Ensuite, les visiteurs d'une région qui reçoit chaque année 15 millions de touristes, qu'elle entend faire venir par une politique de partenariat avec d'autres sites (comme le musée d'Art de Céret) ou événements culturels (festival de photojournalisme Visa sur l'image de Perpignan, festival de musique Pablo Casals de Prades...) des environs.

Enfin, le public local qu'Agnès Sajaloli, ancienne metteuse en scène et directrice du Centre dramatique national jeune public de Lille, entend attirer par « des représentations d'œuvres issues de résidences d'artiste en rapport avec les thématiques de l'internement ou des réfugiés ou encore des cartes blanches à des personnalités en ayant eu l'expérience ». Et d'annoncer dans les prochains mois l'accordéoniste Bastien Charlery, la chorégraphe Julie Nioche, le comédien Damien Bouvet et le metteur en scène Pippo Delbono pour des résidences d'artiste, la plasticienne Anne-Laure Boyer dans le cadre d'une exposition temporaire ou le footballeur Éric Cantona (dont la mère a été internée à Rivesaltes) et l'écrivain Lydie Salvayre (prix Goncourt 2014, fille de républicains espagnols) pour des soirées carte blanche.

Reste l'inconnue financière du budget de fonctionnement. Département, Région et État, actuellement tous tenus par le PS, continueront-ils à soutenir le mémorial, en particulier si l'un des trois passe à droite ? Quelle sera la fréquentation payante, celle des scolaires (le mémorial est gratuit pour les moins de 18 ans) ne rapportant aucune recette ? Catalans et Espagnols, très sensibles à l'histoire de Rivesaltes, y viendront-ils nombreux ? Le public local, dans un département qui a le triste record du plus fort taux de chômage de France, sera-t-il au rendez-vous ? Et quelle part du tourisme régional le mémorial parviendra-t-il à capter ? Le budget 2016 – 1,65 millions d'euros – table prudemment sur 35 000 visiteurs. Ils y apprécieront ce cinglant graffiti sur une des baraquas à l'entrée du site.

## Le Monde / Livres en bref

08/10/2015

Histoire. Protestants en guerre

De la paix aux résistances. Les protestants en France, 1930-1945, de Patrick Cabanel, Fayard, 426 p., 23 €.

A l'orée de la seconde guerre mondiale, peu de Français étaient aussi lucides sur le nazisme que les fidèles et les pasteurs protestants, traditionnellement tournés vers les débats et les nouvelles d'outre-Rhin. Après la défaite, de puissants engagements allaient en découler, aussi bien dans la Résistance (Jean Cavaillès, Bertie Albrecht) que dans le secours aux réfugiés et internés (vocation de la Cimade, née fin 1939) et le sauvetage des juifs, au Chambon-sur-Lignon ou encore dans les Cévennes. Pour bien des descendants de huguenots, en effet, il fallait mettre en œuvre une « affinité élective » entre communautés persécutées. Mais sur un autre versant, le discours rigoriste de Pétain attira un temps certains dignitaires réformés comme Marc Boegner. Sans toujours échapper à l'abstraction d'une histoire théologique et intellectuelle, Patrick Cabanel retrace de façon précise et subtile les singularités des protestants durant les années noires. André Loez

## RTL / La journaliste française qui a reçu un coup de fil du pape

15/10/2015 par Adeline François

REPLAY - Cette semaine, le pape François a donné sa première interview à un journal français et pour se faire, il a appelé lui-même la journaliste de "Paris Match".

"Bonjour Caroline, c'est le pape à l'appareil". Il faut imaginer ce que ça peut faire de recevoir ce genre d'appels sur son portable. C'est ce qui est arrivé le 9 octobre à Caroline Pigozzi, journaliste à Paris Match. Le pape François lui a téléphoné pour lui dire qu'il acceptait de la recevoir chez lui dans sa résidence Santa Marta au cœur du Vatican. La journaliste raconte sur le site de Paris Match les coulisses de cet entretien, de ce "moment inoubliable" avec l'homme le plus occupé de la planète, comme elle dit, de la nuit sans sommeil qui l'a précédé.

Et qui donne ce matin en kiosque la couverture de Paris Match, "Le pape François interview exclusive". Interview dans laquelle il veut retourner les esprits, en appelant "à renoncer à idolâtrer l'argent". "Le capitalisme et le profit ne sont pas diaboliques si on ne les transforme pas en idoles. Ils ne le sont pas s'ils restent des instruments". En revanche", insiste-t-il, "si l'argent et le profit à tout prix deviennent des fétiches qu'on adore, si l'avidité est à la base de notre système social et économique, alors nos sociétés courent à la ruine".

Les paroles du pape rappellent celles d'un autre François... Hollande

Oui parce que les paroles du pape, au fond c'était un peu celles de François Hollande en 2012, l'ennemi de la finance. Coup sur coup, deux images sont venues fracasser cette stature. Deux ouvriers CGT qui refusent de lui serrer la main à Saint Nazaire mardi, un pot de yaourt jeté sur Emmanuel Macron le même jour à Lyon. "La gauche a-t-elle perdu le peuple ?", se demande Le Parisien. Et c'est assez rare pour être signalé, les quotidiens nationaux font tous leur une sur ce sujet. En une du Figaro, "Le grand malaise du gouvernement", en une de Libération "Hollande la claque sociale", en une d'Aujourd'hui en France "Policiers, Air France, médecins, profs, la grogne", en une des Échos, "Air France face aux ambiguïtés de l'État", et en une de l'Opinion, "Colère sociale : ça craque à gauche !".

Et les éditorialistes se déchaînent surtout sur le revirement de François Hollande et de Manuel Valls à propos du plan social d'Air France. "Le gouvernement n'a plus de boussole", écrit Donat Vidal-Revel. François Hollande a dénoncé "la brutalité" d'où qu'elle vienne, des "mouvements" sociaux comme de certains "patrons", "du Mélenchon dans le texte", s'étrangle Gaëtan de Capelle dans Le Figaro. "Avec son parallèle douteux, le chef de l'État conforte une fois encore la désastreuse culture de l'excuse, si chère à la gauche", ajoute-t-il dans son édito intitulé "L'art du looping". Dans l'Opinion, Rémi Godeau ironise sur la "pirouette présidentielle", les voyous ce seraient donc les dirigeants. "C'est du brutal !". "L'urgence", écrit Le Parisien "est de calmer la colère". La conférence sociale de lundi prochain aurait dû y aider mais signe de l'impasse où stagne le dialogue sociale, la CGT a prévenu qu'elle laisserait sa chaise vide. Un camouflet. Dans la presse également, ceux qui ont réussi à retourner les esprits

Angela Merkel d'abord dans Le Figaro. La chancelière de plus en plus contestée dans sa gestion de la crise des migrants. "Le conte de fée est terminé", écrit d'ailleurs la presse allemande. Un Allemand sur trois souhaite aujourd'hui la démission de Merkel. Vladimir Poutine dans Libération et sa "victoire cathodique". Grâce à la propagande des médias russes officiels, il a réussi à retourner l'opinion publique sur la Syrie.

Retourner les esprits à force de propagande et à force d'effectifs policiers c'est aussi ce que semble avoir réussi Robert Ménard à Béziers, d'après une enquête de l'Obs. "La vie quotidienne sous Robert Ménard. Immersion dans un paradoxe". Dans les halles de Béziers, les commerçants sont unanimes : la ville est plus sûre, plus propre. "Ménard est en train de rendre Béziers aux Biterrois", dit un restaurateur qui cite les animations estivales : dégustations de produits locaux, spectacle son et lumière, concert gratuit de Patrick Sébastien.

Pourtant écrit David le Bailly, "en dehors des halles, Béziers est une cité comateuse, des échoppes vides aux vitrines poussiéreuses, des panneaux à vendre à tous les coins de rue, immeubles majestueux mais désespérément éteints". La révolution Ménard en apparence n'a pas eu lieu. Alors d'où vient cette impression de fausse tranquillité, de veillées d'armes ? La réponse, dans les mots du responsable de la Cimade locale, association qui s'occupe des réfugiés : "Ménard fait avancer ses idées dans les cerveaux des gens et cette bataille-là, il est en train de la gagner".

Pour finir, un livre

Parce qu'il y a des batailles dont on doit se souvenir aussi. Extrait de "Cette année, les pommes sont rouges". "Matricule 4860, Stalag VI G. La plaque est pendue autour de son cou. Il la montre aux deux soldats qui le tiennent en joue lui et ses compagnons d'évasion. C'est la fin, fini notre beau rêve, nous nous laissons attraper. Les deux soldats regardent les plaques autour du cou, jettent aux évadés un regard compatissant et d'un signe de la main nous montrent la direction de la frontière belge en nous souhaitant bonne chance".

Ces mots sont ceux de Georges, soldat français qui a combattu quelques semaines contre les nazis avant d'être fait prisonnier dans un stalag dès 1939. Avec quelques amis, il a réussi à s'en évader et après des jours de marches à travers la Hollande et la Belgique. Il a regagné la région lyonnaise pour s'engager dans la résistance. Georges a repris le cours de sa vie en 45 et n'a commencé à écrire son journal de guerre que 30 ans plus tard. Des petits cahiers dont a hérités Laurent, son petit fils quand Georges est mort. Un petit fils admiratif qui a fait un livre de ce journal de guerre.

Un "grand petit livre" écrit Le Point ce matin qui en publie les bonnes feuilles. Grand par la densité de son propos, petit par l'épaisseur, 157 pages. Un récit distancé, truffé d'humour, le regard d'un petit fils sur ce grand père qui fut incontestablement son modèle. "Les deux hommes ne font qu'un

tant ils se ressemblent" écrit Jérôme Béglé dans Le Point. "Cette année, les pommes sont rouges", c'était le code du maquis, c'est aussi le titre du livre qui sort cette semaine. Le grand père s'appelle Georges, Georges Gerra et l'auteur du livre, Laurent, Laurent Gerra. De quoi retourner les esprits de ceux qui pensaient qu'ils ne savaient que nous faire rire.

<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/la-journaliste-francaise-qui-a-recu-un-coup-de-fil-du-pape-7780097821>

### **La Voix du Nord / Arras Solidarité Réfugiés : le combat pour la différence continue... dans l'indifférence**

11/10/2015 H. Fé.

Samedi, c'est à Norrent Fontes que les bénévoles d'Arras Solidarité Réfugiés se sont rendus. Histoire notamment d'engranger un peu de l'expérience des membres de l'association Terre d'Errance, qui œuvre dans ce camp depuis 2008. Il s'agissait aussi et surtout pour les Arrageois de s'associer à l'appel lancé vendredi par une cinquantaine d'associations caritatives et d'organisations humanitaires, dénonçant le contraste entre les beaux discours parisiens et la réalité des actes sur le terrain.

Si les quelque six cents maires de France qui ont accepté d'accueillir des demandeurs d'asile ont eu droit au crépitement des flashes au ministère de l'Intérieur il y a quelques semaines, Terre d'Errance et les autres regrettent que depuis rien n'ait réellement été mis en branle pour leur donner les moyens de leurs ambitions. « Les citoyens qui s'organisent pour essayer d'offrir les moins mauvaises conditions possibles aux exilés qui passent dans leur commune ont quelque raison de s'interroger sur ce qu'est l'intelligence du cœur prônée au sommet de l'État », assène le communiqué de presse adressé en fin de semaine aux rédactions.

Le soutien du diocèse et une antenne de la cimade

Voilà, selon certains de ses membres, qui n'est pour autant pas près de refroidir l'ardeur des bénévoles d'Arras Solidarité Réfugiés. Lesquels, à défaut d'avoir reçu beaucoup de témoignages de soutien de la part des élus de l'arrondissement qu'ils ont interpellés dans une pétition mise en ligne sur change.org (et qui n'a pour le moment recueilli que 214 signatures), se consolent d'obtenir celui du Secours Catholique et de Mgr Jaeger, qu'ils rencontreront lundi soir au diocèse (qui abrite la plupart des réunions du collectif). Rappelons que l'évêque d'Arras a il y a plus d'un mois appelé ses propres ouailles et paroisses à accueillir des réfugiés, mais que lui non plus n'a pas reçu beaucoup d'écho favorable à sa requête... Le combat contre l'indifférence est sans doute le plus difficile à mener.

Autre date importante à retenir que celle du mercredi 4 novembre. Ce jour-là sera portée sur les fonts baptismaux, ou plutôt refondée, l'antenne arrageoise de la Cimade, dont l'objectif de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées, de défendre la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions.

### **La République des Pyrénées / Accueil de réfugiés : la vallée s'organise.**

12/10/2015

Près de 50 personnes présentes à cette première réunion pour réfléchir à l'accueil de réfugiés en vallée, toutes générations confondues.

Des élus autour d'Elisabeth Médard, présidente de la Communauté de Communes, Paule berges, maire d'Accous, Henri Bellegarde, maire de Bedous et Patrick Maunas maire de Lées-Athas et des citoyens.

Présents également, La Cimade, association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile avec sa présidente, Isabelle Larrouy et M. Lamaison.

Leurs expériences apportaient des réponses aux nombreuses questions à travers un long et fructueux échange.

Il a été décidé de se retrouver pour une nouvelle réunion le vendredi 23 octobre pour créer un Collectif.

Il se chargerait de mettre en place les conditions d'accueil de quelques familles.

Plusieurs axes ont été identifiés dans lesquels les participants pourront s'investir : le logement : Accous propose un appartement des gîtes communaux, la santé, la langue, ...

La prochaine réunion est ouverte à toutes personnes intéressées.

## **La République des Pyrénées / Vallée d'Aspe : élus et citoyens veulent créer un collectif pour l'accueil des réfugiés**

15/10/2015

Près de 50 personnes étaient présentes à une première réunion pour réfléchir à l'accueil de réfugiés en vallée d'Aspe, toutes générations confondues.

Des élus autour d'Elisabeth Médard, présidente de la communauté de communes, Paule Berges, maire d'Accous, Henri Bellegarde, maire de Bedous et Patrick Maunas maire de Lées-Athas et des citoyens. Présents également, La Cimade, association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile avec sa présidente, Isabelle Larrouy et M. Lamaison.

Leurs expériences apportaient des réponses aux nombreuses questions à travers un long et fructueux échange. Il a été décidé de se retrouver pour une nouvelle réunion le vendredi 23 octobre pour créer un collectif. Il se chargerait de mettre en place les conditions d'accueil de quelques familles.

Plusieurs axes ont été identifiés dans lesquels les participants pourront s'investir : le logement :

Accous propose un appartement des gîtes communaux, la santé, la langue... La prochaine réunion est ouverte à toutes personnes intéressées.

## **La Dépêche / «Les fichiers des juifs partaient à la décharge»**

16/10/2015

Société - Anne Boitel, Historienne

Comment avez-vous été amenée à vous intéresser au camp de Rivesaltes ?



J'ai passé mon enfance à Compiègne, où se trouvait un camp, et on en a toujours parlé dans ma famille. Puis, je suis venue à Perpignan où j'ai fait mes études d'histoire. Or, pendant que j'étais étudiante, j'étais amie avec Jacques Chamoux, qui était employé municipal de Perpignan, et qui avait récupéré un fichier des juifs de Rivesaltes qu'on allait mettre à la benne à ordures ! À l'époque, j'avais 18 ans, et j'ai commencé à m'intéresser à ce camp, à rassembler des documents. Et je me suis rendu compte qu'aucun travail de mémoire n'avait été fait sur ce camp. Les seules indications que j'ai pu trouver à l'époque, c'était les notes de l'avocat et historien Serge Klarsfeld qui, dès 1978, donnait la liste des déportés juifs du camp. Et en 1994, il est venu sur place inaugurer une stèle à la mémoire des 2 313 juifs. Mais j'ai eu aussi l'impression qu'une chape de plomb couvre toujours ces événements.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans ce travail ?

C'est le zèle de l'administration française. Ces réfugiés étaient dans une situation terrible et on a rajouté de l'arbitraire à leur condition. En principe, pour chaque interné, l'administration française allouait 1, 50 francs. J'ai retrouvé des correspondances entre le préfet de l'époque et le ministre où on expliquait comment on pouvait faire des économies ! Cela a donné une sous-alimentation endémique, ce que les médecins dénomment la cachexie. Un témoin, Pedro Nadal, déclarait face aux malades : «Ne cherchez pas le diagnostic : c'est la faim !» Quant aux conditions d'hygiène, elles étaient épouvantables : les latrines n'étaient pas vidées régulièrement, on avait droit au mieux à une douche par semaine. Ce zèle a consisté plus tard à ne pas séparer les enfants des parents... qui partaient pour Auschwitz...

Pas une lueur d'espoir dans cet enfer ?

Je me suis rendu compte que sans les associations qui intervenaient dans les camps, la situation aurait été encore plus horrible : la Cimade, l'Unitarian Universalist Service Committee (UUSC) l'Œuvre de secours aux Enfants (OSE) ont atténué bien des souffrances. Ces associations ont introduit la culture, la musique, l'école, et parfois des réseaux d'évasion. Les protestants, notamment «obéissaient aux lois de Dieu» et pas à celles des hommes.

## **La Dépêche / Rivesaltes : en mémoire des «indésirables»**

16/10/2015

C'est aujourd'hui que Manuel Valls inaugure le musée-mémorial de Rivesaltes, à côté de Perpignan. Un camp où ont transité pendant des décennies, Espagnols, Juifs, Tziganes, puis Indochinois, Africains et Harkis. Un lieu de mémoire pour tous les autres camps de France.

Ce n'est pas une des périodes les plus glorieuses de notre histoire. Celle où, en «zone libre», on parquait dans des conditions innommables, les réfugiés, qu'ils soient juifs, espagnols ou plus généralement «indésirables». Avant, bien souvent, de les livrer à la machine d'extermination nazie.

Manuel Valls va donc remuer la mémoire là où cela fait encore mal, en inaugurant le mémorial du camp de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, à côté de Perpignan.

Pour le «chasseur de nazi» Serge Klarsfeld, Rivesaltes, c'était «le Drancy du Sud ». Un ancien camp militaire, s'étalant sur 400 hectares, où ont défilé presque toutes les souffrances du XXe siècle. «C'est un cas exceptionnel en Europe, rappelle la directrice du mémorial, Agnès Sajaloli. On y retrouve les victimes de trois guerres : la guerre civile espagnole, la Deuxième Guerre mondiale, et enfin, la guerre coloniale.»

C'est à partir de 1941 que cet ancien camp militaire commence à recevoir des réfugiés espagnols, fuyant la dictature de Franco. On va ensuite y regrouper les juifs arrêtés en zone libre. En août 1942, neuf convois ferroviaires enverront 2 313 juifs de Rivesaltes à Drancy, puis à Auschwitz où ils seront exterminés. En 1942, le camp ferme. Mais il reprendra du service juste après la guerre : il va cette fois recevoir les prisonniers de guerre de l'Axe, et les collaborateurs.

Par la suite, on y hébergera, au gré des guerres coloniales, les tirailleurs guinéens, les soldats malgaches, les Indochinois fidèles à la France après Dien Bien Phu. Paradoxe cruel de l'histoire, au début de la guerre d'Algérie, on enferme à Rivesaltes les prisonniers du FNL, et à la fin, on y entassera les Harkis. Les derniers ont quitté le camp en 1977 !

Rivesaltes était le plus vaste camp de France et ce mémorial voudra aussi résumer l'existence et la mémoire de tous ces lieux d'enfermement qui ont fleuri en France en ces périodes sombres. Et ils sont très nombreux dans le Grand Sud. Non loin de Rivesaltes, Argelès a «retenu» dans des conditions épouvantables, des milliers d'Espagnols fuyant le Franquisme, évoqué par le poète Serge Pey dans son livre «La Sardane d'Argelès». D'autres camps, à Agde, dans l'Hérault, à Gurs dans les Basses-Pyrénées, au Vernet en Ariège, à Septfonds dans le Tarn-et-Garonne, Le Fauga, Noé en Haute-Garonne, ou encore à côté de Toulouse, le Récébédou : à ce propos, le mois prochain sortira sur les écrans le film de Francis Fourcou, Laurette 1942, d'après le livre de Laurette Alexis-Monet, bénévole de la Cimade.

Au milieu des anciens baraquements du camp à moitié détruits, Manuel Valls découvrira aujourd'hui le mémorial, un immense bâtiment imaginé par l'architecte du MUSEM, Rudy Ricciotti. Un parallélépipède de béton, enterré sur l'Îlot J, du camp pour garder à cet endroit cette impression écrasante d'une morne plaine.

«Nous voulons faire du mémorial un lieu de recherche, explique Agnès Sajaloli. Rappeler les engagements qui ont été ceux des associations qui ont œuvré sur place. Et transmettre la mémoire de ces engagements.»

Un mémorial pour trois questions. Qui étaient les réfugiés hier ? Qui sont-ils aujourd'hui ? Qui seront-ils demain ?

## **Le Parisien / La Courneuve : Buffet défend une loi pour les femmes étrangères**

15/10/2015

La députée communiste Marie-George Buffet organise ce vendredi une rencontre-débat à La Courneuve, sur sa proposition de loi « Autonomie des femmes étrangères ». La parlementaire pointe la difficile condition de ces immigrées dont le titre de séjour dépend de leur situation maritale ou familiale, une « situation de dépendance vis-à-vis de leur conjoint qui n'est pas acceptable ».

La proposition de loi, élaborée avec la Cimade et l'association courneuvienne Africa, doit permettre d'accorder un titre stable, autonome à l'égard des époux, ainsi qu'une autorisation de travailler. Ce vendredi de midi à 13 h 45, salle Philippe Roux, 58, avenue de La Convention.

## **Alsace.fr / Mobilisation pour les migrants**

14/10/2015 Bernard Klingelschmidt

Depuis quelques mois, une antenne de la Cimade a été créée à Sélestat, avec une douzaine de personnes de la région de Sélestat, prêtes à accompagner le parcours de migrants.

[article payant]

## **Le Journal du centre / 150 personnes mobilisées à Nevers pour dénoncer les menaces d'expulsion**

15/10/2015 Texte : Pierre Peyret Vidéo : Emilie Petit

Révoltés par la série d'obligations de quitter le territoire français adressée à des migrants pourtant titulaires d'un titre de séjour, ils étaient 150, en fin d'après-midi, à se réunir devant la préfecture. "Laissez-les grandir ici. Stop aux rejets. Stop aux gâchis." Aujourd'hui, en fin d'après-midi, place de la Résistance à Nevers, ils étaient près de 150 à dénoncer (\*), la série d'obligations de quitter le territoire français reçue ces dernières semaines par des migrants pourtant en situation régulière.

"Nous en sommes désormais à plus d'une vingtaine", compte le père Jean Baffier, pour la Pastorale des migrants.

C'est notamment le cas d'Agnès. Congolaise ayant fui son pays en 2011, elle est aujourd'hui en situation irrégulière. "J'ai six enfants. Le plus petit est né en France. Il a la nationalité française", s'irrite-t-elle.

"Alors que la France s'apprête à recevoir 30.000 réfugiés d'un côté, elle en renvoie de l'autre", fait remarquer Jean Baffier.

Tous s'accordent sur un point, celui d'un gâchis à la vue des investissements réalisés. Aussi bien financiers qu'humains. "Ils ont appris le français, les enfants sont scolarisés, ils ont un logement à leur nom, certains ont un travail", rappelle-t-il.

Devant la préfecture, et avant qu'une délégation soit reçue par le Préfet, des pétitions ont été signées en nombre.

(\*) À l'appel notamment de la Cimade, la Pastorale des migrants, de Resf, la Ligue des droits de l'Homme, Amnesty International, la Parti communiste, Europe Écologie-Les Verts...

[http://www.lejdc.fr/nievre/actualite/2015/10/15/150-personnes-mobilisees-a-nevers-pour-denoncer-les-menaces-d-expulsion\\_11625989.html](http://www.lejdc.fr/nievre/actualite/2015/10/15/150-personnes-mobilisees-a-nevers-pour-denoncer-les-menaces-d-expulsion_11625989.html)

## **La Dépêche / «Laurette 1942» : l'émouvant docu-fiction ce soir au Ventura**

15/10/2015 E. Haillot

Après le Méliès samedi, c'est au tour du cinéma le Ventura, de Saint-Génies Bellevue, de proposer, ce soir, à 21 h 00 la projection du documentaire fiction Laurette 42 du réalisateur Francis Fourcou. Cette séance sera suivie d'un débat en présence du cinéaste. Saint-Génies occupe une place

importante dans le cœur de l'équipe réalisatrice puisqu'il est le village de Marc Kanne, assistant du réalisateur. L'avant-première de samedi a déjà révélé une histoire de femmes hors du commun, combattantes trop vite oubliées. Laurette Monet dix-neuf ans, est cette étudiante en théologie protestante, qui s'engage dans la Cimade en 1942. Elle découvre la réalité des camps d'internement français de la zone Sud. Au même moment le régime de Vichy organise des grandes rafles et déportations. Cette femme humaniste bascule alors dans la résistance...

Le film est fait de multiples facettes. Des scènes de fiction retracent la vie de Laurette. Elles sont complétées par des scènes documentaires où l'on entend deux femmes, deux témoins uniques, qui racontent cette triste parenthèse de leur vie passée au Récébédou ou à Noé, à Brens ou Gurs : Edith, 84 ans, juive de Hongrie, enfant cachée, Angèle, 92 ans, résistante de la première heure... Mais c'est aussi d'autres femmes qui témoignent Florence Malraux (la fille d'André Malraux), Thérèse, Tzigane raflee, Marion Wiesel, aujourd'hui épouse d'Elie Wiesel... Autre volet de ce film, des images d'archives tournées dans ces camps en 1941 par des opérateurs d'actualité américains racontent, elles aussi, ces tristes heures de l'Histoire.

Émouvante expo des Crok'Images

En parallèle à ces projections, une grande exposition de l'atelier photo Crok'images fondé en 1992 par Elfie Dessort, à Montastruc-la Conseillère, appuie ces moments forts. L'exposition est actuellement visible au cinéma le Lumière à L'Union, jusqu'au 23 octobre. Elle prendra ensuite la direction de Roques-sur-Garonne. «Le point d'orgue de cette expo est sans nul doute, les photos qui ont été prises par plusieurs photographes de Crok'images, sur deux lieux principaux du tournage : Portet-sur-Garonne (camp-hôpital) et la gare de Saint-Denis-les-Martel (Lot) où des scènes de rafle ont été reconstituées de manière troublante. L'exposition retrace à travers dix panneaux, l'envers du décor d'un film, mais on retrouve également le passé à travers l'œil de nos contemporains. Ces photos établissent une véritable passerelle entre passé et présent», confie Joël Attard, figure incontournable du cinéma le Méliès.

Documentaire fiction de Francis Fourcou, 1 h 37 mn - avec Philippe Caubère (le narrateur), Danielle Catala, Anna Liabeuf, Francis Azema, Jacques Saussine, Maurice Sarrazin, Corinne Mariotto, Barbara Tobola, Francis Fourcou... D'après le livre de Laurette Alexis-Monet, Les Miradors de Vichy.

## **La Marseillaise / Dans le Var, la Cimade lance un cri d'alarme toujours pas entendu**

13/10/2015 Jean-François Principiano

De Cannes à Menton, entre 100 et 200 migrants sont interpellés chaque jour. La Cimade lance un cri d'alarme, toujours pas entendu.

Tous les géographes savent que le Haut Var est fortement sous-peuplé. Giono parlait déjà dans ses romans « des solitudes humaines du Haut Var ». Une dizaine d'associations généreuses souvent de formation spontanée, émues devant certaines images, lancent des appels réguliers à l'accueil des migrants.

La Cimade varoise reprend ce cri dans un texte qu'elle diffuse à tous ses sympathisants. Il semble qu'une majorité des Varois et des élus de la région s'opposent à l'assouplissement des conditions d'octroi du statut de réfugié. La diffusion de la photo d'Aylan, le petit Syrien de trois ans échoué sur

une plage turque, a ému et mis en lumière la situation des migrants.

Mais l'émotion s'est vite estompée dans le cœur de la majorité des élus varois. De Cannes à Menton, entre 100 et 200 migrants sont interpellés chaque jour. La majorité est renvoyée en Italie. Ainsi les volontaires à l'accueil se sentent souvent bien isolés dans leur élan.

Le partage des eaux, nous déclare Henri, l'un des rédacteurs, est constitué par « les arrière-pensées politiques des élus locaux ». « Nombreux sont ceux qui ne veulent pas heurter leur électorat. Ce manque de courage leur sera un jour reproché », dit ce membre actif de l'association protestante. Les quatre préjugés tenaces

La question se pose alors. Pourquoi cette réticence à l'accueil alors que le Var en est capable et même que cela lui serait utile ? Le problème est un déficit de réelle connaissance du problème. L'AJEM (Association des jeunes économistes varois, proche du PS) liste quatre préjugés tenaces qui voilent la réalité. Première idée reçue : les migrants sont un danger. C'est rigoureusement faux (un peu comme si on disait que les républicains espagnols accueillis en 1938 ont été un danger pour la France !). Certains se sont engagés dans la Résistance et ont même contribué à la Libération de Paris. C'est tout le contraire.

Deuxième préjugé : ils seraient un poids mort pour l'économie varoise. C'est archi-faux, car la majorité des migrants sont d'un niveau intellectuel souvent au-dessus de la médiane des populations d'accueil. Henri raconte l'histoire de ce médecin cardiologue syrien qui intervint spontanément à Vintimille lors d'un accident de circulation...

Troisième préjugé : ils sont tous islamistes et terroristes. C'est encore faux : les Syriens pratiquent un islam paisible. Ce sont des gens ordinaires, des familles des classes moyennes qui fuient tout simplement la guerre civile. Enfin, le dernier et le plus tenace préjugé consiste à dire qu'ils vont ruiner le Var par leur nombre. C'est tout le contraire.

L'économie locale aurait tout à gagner de cet apport et le niveau de vie locale dans certains secteurs serait sérieusement boosté. Basé sur une économie du partage, dans un climat compassionnel respectueux de la dignité, cet apport de population adulte serait une chance pour l'économie du Haut Var. Ce qu'ont compris certaines communes.

D'autre part, cette attitude généreuse correspondrait également à l'histoire démographique varoise dont on peut rappeler que 63% des noms patronymiques sont à consonance italienne, espagnole ou portugaise. Entre 1900 et 1950, le Var a accueilli à lui seul 54 000 Italiens migrants venus (souvent à pied) et par villages entiers du Piémont ou d'Italie du Sud.

Ils ont fondé des familles françaises de souches étrangères dont le recensement s'élève à 85 000 personnes actuellement. Les anciens protagonistes de ces flux migratoires ont désormais disparu mais ils doivent faire dans leurs tombes des bonds d'indignation lorsqu'ils entendent les cris de protestation des « Rodriguez », « Lopez », « Sanchez », « Guttieriez » et autres « Boccaleti »...

## **Sud Ouest / Bordeaux : le camp des Sahraouis en partie démantelé**

10/10/2015

Il reste quelques tentes au pont Saint-Jean. La plus grande partie du campement a été nettoyée avant une inauguration juste à côté.

« Vous croyez que la police va venir ? Demain ? Après-demain ? Et où irons-nous ? Nous avons des droits, nous demandons l'asile ! » Ainsi, ces deux Sahraouis interrogeaient-ils hier après-midi le visiteur en espagnol. Deux parmi la quarantaine d'entre eux qui demeuraient hier soir sur la prairie de l'échangeur du pont Saint-Jean, qui en a compté plus de 200 à la fin de l'été.

Beaucoup étaient partis depuis le début de la semaine, après une ordonnance d'évacuation rendue par le tribunal. Depuis quelques jours, selon des occupants du camp, la prise d'eau installée par une ONG depuis la fin août avec le feu vert des autorités a été coupée.

Dispersés

Hier matin, les services municipaux ont nettoyé l'essentiel des vestiges de ce qui, comme un an plus tôt de l'autre côté de la route, avait commencé à redevenir un bidonville. Planches, bâches, cartons... abritant une vie de misère.

L'opération était attendue, en raison de l'inauguration officielle ce matin, tout le long du quai Deschamps voisin, du Parc des angéliques, une longue bande de jardins en bord de Garonne. Premier symbole de l'opération d'aménagement Euratlantique dans ce secteur de la Métropole bordelaise.

La rumeur d'une évacuation forcée des derniers « campeurs » ce matin courait hier soir, sans confirmation, après un passage sur place de la police municipale, selon une source associative. « Il paraît qu'il va y avoir le président de Bordeaux. C'est mieux d'être là, il verra nos problèmes », estimait un des résidents, en référence à Alain Juppé.

Quant à ceux qui sont partis, et qui ne sont pas au centre d'accueil de nuit de Pessac, ils se sont pour le moment « dispersés » dans la métropole, selon le Collectif associatif qui les soutient. Dispersés, mais tout de même en contact pour recevoir l'aide alimentaire et logistique dont ils ont besoin.

Le mouvement de soutien autour d'eux, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, de l'Asti et de la Cimade notamment, compte toujours obtenir pour ces demandeurs d'asile des conditions d'hébergement conformes à la loi et à la dignité. Notamment dans le cadre des mesures en préparation pour l'accueil de réfugiés. Ce qui est loin d'être acquis, la préfecture considérant les Sahraouis, dans leur majorité, comme des migrants plutôt que comme des réfugiés.

## **Le Journal de Mayotte / Trois personnalités nommées à l'Observatoire de l'immigration à Mayotte**

09/10/2015

Le préfet de Mayotte Seymour Morsy a nommé les 3 personnalités qualifiées de l'observatoire de l'immigration. Il s'agit de Félicien Péano, représentant de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) à Mayotte, Nadjim Ahamada, bâtonnier de l'ordre des avocats de Mayotte et Marie Charifou, présidente de la Cimade.

L'observatoire de l'immigration a été créé à Mayotte le 19 août 2015 dans le cadre de la politique de l'immigration. Il est chargé d'évaluer l'application de la politique de régulation des flux

migratoires et les conditions d'immigration à Mayotte.

Il est composé de 24 membres sont désignés en qualité, les 5 autres membres étant un représentant de la chambre de métiers et de l'artisanat, un représentant de la chambre de commerce et d'industrie et les trois personnes qualifiées qui viennent d'être désignées par le préfet.

L'observatoire de l'immigration se réunit une fois par semestre, sur convocation de son président. Il peut proposer au gouvernement les mesures d'adaptation rendues nécessaires par les caractéristiques locales. Sur l'initiative de son président, il peut également auditionner des personnalités extérieures.

La préfecture indique que « la mise en place effective de ce nouvel outil s'inscrit dans la lignée des orientations fixées par l'État à Mayotte, notamment à travers une la maîtrise des flux migratoires ».

## **Sud Ouest / Vers l'accueil de familles de réfugiés**

13/10/2015 Martine Lacout-Loustalet

Le possible accueil de réfugiés était le but de la première réunion, jeudi dernier, à laquelle a assisté une cinquantaine d'Aspois, dont plusieurs professeurs d'école. Rendez-vous a été pris d'ailleurs pour le 23 octobre, 18 heures, à la mairie d'Accous, pour ceux qui souhaitent créer une association ou un collectif, afin de constituer un accueil structuré en vallée d'Aspe.

Aux côtés d'Élisabeth Médard, présidente de la Communauté de communes et maire d'Etsaut, des maires d'Accous et Bedous, Isabelle Larrouy (1) au nom de la Cimade ce soir-là, a expliqué les enjeux et modalités d'accueil.

Dans le département, le coordinateur n'est pas encore identifié. Cependant, la proposition de logements disponibles, tant par les communes que par les particuliers, est possible auprès de la préfecture en remplissant un formulaire (disponible en mairie).

### Accompagnement quotidien

« La plus grande souffrance pour ces gens, c'est l'impossibilité de travailler. Ce sont des familles de jeunes, ils sont structurés dans cette idée qu'un père de famille doit travailler. La mère s'occupera des enfants et fera le lien entre les enfants, l'école, le nouvel environnement. » Mais il faudra les « occuper » : donner un coup de main dans la vie quotidienne. À l'école, même s'ils ne maîtrisent pas la langue française, ils seront dans les mêmes classes d'âge. Le professeur aménagera des moments par niveau, en gardant des disciplines communes avec les enfants de leur âge de la vallée. Dans tous les cas, des services de l'État pourront aider les acteurs du territoire, en particulier l'Ofii (2).

« Il faut savoir qu'on s'engage sur un accompagnement au quotidien : c'est vivre ensemble, manger, aider aux devoirs, intervenir sur la santé, pour les transports vers Pau... » Isabelle Larrouy a expliqué : « Lorsque les réfugiés arrivent, ils ont besoin de reconstituer un environnement rassurant : l'idéal serait l'accueil de quatre, cinq familles en vallée d'Aspe, de demander au coordinateur si des familles sont prêtes à venir vivre à la montagne. »

La Cimade est l'association qui réalise un accueil global afin de recevoir une personne étrangère avec ses moyens et envies, ses besoins humains et relationnels.

Martine Lacout-Loustalet

(1) Isabelle Larrouy est aussi candidate Front de gauche aux élections régionales.

(2) Office français de l'immigration et de l'intégration.